



Réserve Naturelle
VAL DE LOIRE



Exposition

"La réserve naturelle : quelle diversité ! "

Présentation et conditions de prêt



Sommaire

Sommaire	2
Présentation de la Réserve Naturelle du Val de Loire	3
Description sommaire et objectifs de l'exposition.....	4
Fiche technique.....	5
Convention de prêt.....	11
Fiche d'état des lieux.....	14
Conseils d'installation	16
Questionnaire retour	17

Présentation de la Réserve Naturelle du Val de Loire

La Loire, un fleuve architecte du paysage

Au rythme des crues et des étiages, la Loire érode ses berges, transporte et dépose du sable, créant et emportant îles et îlots, ouvrant ou comblant des bras secondaires. À chaque pas, le paysage change : multiples bras d'eau, grèves de sables, pelouses et prairies sèches, fourrés, forêts alluviales, bras morts, marais, mares... Cette mosaïque de milieux naturels abrite de nombreuses espèces végétales et animales souvent rares, adaptées aux conditions de vie qu'offre le fleuve.

Les ouvrages de navigation et de protection, construits au 19ème et 20ème siècle, ont concentré les eaux du fleuve et entraîné son enfoncement. Les extractions massives de granulats dans le lit mineur, désormais interdites, ont ensuite accéléré ce phénomène. Les milieux naturels sont alors moins fréquemment recouverts et remaniés par les crues et se végétalisent.

Une réserve naturelle pour protéger, gérer et faire découvrir

Afin de garantir le maintien de ce patrimoine naturel exceptionnel, le secteur le plus représentatif et le plus riche de la Loire moyenne a été classé en réserve naturelle nationale en 1995.

Des suivis scientifiques orientent les travaux nécessaires pour maintenir les milieux naturels et les espèces les plus menacées. Des actions de sensibilisation du public sont menées. Une réglementation adaptée aux usages locaux permet d'éviter certaines nuisances.

Cette gestion du site est confiée aux deux Conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre Val de Loire et placée sous la responsabilité du préfet de la Nièvre. Un comité composé de tous les acteurs concernés (élus locaux, administrations, usagers, scientifiques) participe aux choix des actions proposées.

Pour en savoir plus sur la Réserve Naturelle du Val de Loire et ses gestionnaires, consultez leurs sites internet :



www.reserves-naturelles.org/val-de-loire



www.cen-bourgogne.fr



www.cen-centrevalde loire.org

Description sommaire et objectifs de l'exposition

Cette exposition se compose :

- d'un panneau de présentation générale de la réserve naturelle (présentation du site en français et en anglais, carte des milieux naturels et des possibilités de découverte, rappel de la réglementation),
- puis de 13 panneaux thématiques décrivant 6 grands types de milieux naturels ligériens présents au sein de la réserve naturelle : forêt alluviale, zones humides, pelouses et prairies sèches, grèves, bras secondaires et principal. Chacun fait l'objet d'une description du paysage, des habitats, de leur fonctionnement écologique et de leur évolution, ainsi que de trois zooms sur une espèce caractéristique, rare ou protégée, une action de gestion ou encore le fonctionnement et l'évolution du fleuve.

Elle reprend les visuels des panneaux d'information installés sur les 7 communes concernées par la réserve naturelle et s'attache à mettre en valeur les éléments du patrimoine naturel particulièrement présents sur chacune d'entre elles.

Support pédagogique synthétique et illustré, elle peut être utilisée comme appui dans une manifestation grand-public, une animation scolaire ou de loisirs.

Outil de communication grand public et pérenne, elle a été conçue pour une utilisation par les gestionnaires de la réserve naturelle et les structures partenaires. qui souhaiteraient valoriser la réserve naturelle dans le cadre de leurs activités., de préférence sur les communes concernées par le site ou à proximité.

Magnifiquement illustrée par les aquarelles de Benoît Perrotin, illustrateur naturaliste vendéen, cette exposition permet de donner au public une vision d'ensemble de la richesse et de la beauté de la Réserve Naturelle du Val de Loire.

Elle invite enfin le public à s'immerger et s'imprégner de ce patrimoine naturel exceptionnel en parcourant notamment les 3 sentiers de découverte existants.

Cette exposition répond ainsi à l'un des objectifs du Plan de gestion 2010-2014 de la Réserve Naturelle du Val de Loire : « Faire connaître et comprendre l'intérêt du patrimoine naturel et de la gestion de la réserve naturelle ».

La création graphique a été confiée à Renaud Scapin Graphisme & Infographie (La Charité-sur-Loire) et l'impression des bâches par Imprim'Signalisation (Fourchambault).

Cette exposition a été réalisée grâce au soutien de :



Note : Le Conservatoire se réserve le droit de refuser le prêt de cette exposition si les conditions d'utilisation ou les objectifs de la structure demandeuse ou de la manifestation, sont non-conformes aux objectifs de la RNVL.

Fiche technique

Contenu des panneaux :

- 1 panneau de présentation générale de la Réserve Naturelle du Val de Loire : présentation du site en français et en anglais, carte des milieux naturels et des possibilités de découverte, rappel de la réglementation

- 13 panneaux thématiques :

n° du panneau	Thématiques	Zooms
1	La forêt alluviale de bois durs : une vie intense à tous les étages	Le Pic cendré
		La Noctule de Leisler
		L'Orme lisse
2	Les bras secondaires et les bras morts : des voies d'eau temporaires	La Loutre d'Europe
		Les embâcles
		Le Crapaud calamite
3	La forêt alluviale de bois tendres : des jeunes pousses qui modifient le paysage	La Bréphine ligérienne
		Le Castor d'Europe
		La Loire d'hier, d'aujourd'hui... et de demain ?
4	Les grèves sableuses supérieures : de véritables petits déserts ?	Le Perce-oreille des rivages
		L'Epervière de Loire
		La Renouée du Japon
5	Au cœur des eaux calmes : des marais gorgés d'eau	Le Criquet ensanglanté
		La Bouvière
		Le Pigamon jaune
6	Les grèves de sables et leurs franges vaseuses : des milieux de vie éphémères.	La Sterne pierregarin
		La Clénie triste
		La Pulicaire vulgaire
7	Les pelouses et prairies sèches : des milieux naturels chauds et arides au bord de l'eau !	La Coronelle lisse
		L'Oedipode soufrée
		L'Armoise champêtre
8	La forêt alluviale de bois durs : un caractère naturel fort	L'Eucnème capucin
		Le Perce-neige
		Le suivi scientifique de la forêt
9	Ruisseaux et prairies humides : des milieux naturels entre terre et eaux	L'Agrion de Mercure
		Le Butome en ombelle
		Les jussies
10	Les pelouses et prairies sèches : une évolution lente vers le boisement	L'Alouette lulu
		L'Ammophile des sables
		Le Robinier faux acacia
11	La forêt alluviale de bois tendres : le domaine des saules et du peuplier	Le Lamie tisserand
		Le Peuplier noir

		Les rôles de la forêt alluviale
12	Le bras principal : une dynamique encore puissante mais fragile	La Grande Alose
		Le Gomphe serpent
		Les conséquences des aménagements et extraction de sables
13	Les pelouses et prairies sèches : des milieux naturels en sursis	La Pie-grièche écorcheur
		La Fétuque à longues feuilles
		La restauration et l'entretien (des pelouses et prairies sèches)

Composition :

14 panneaux sur toile souple PVC 90X80cm, barre en bois en haut et en bas percées d'un trou pour fixation aux quatre angles, textes et illustrations couleurs, dans 5 tubes en carton de transport.

! Il convient de toujours manipuler l'exposition avec précaution, en évitant les chocs, les taches, les éraflures...

Les supports ne sont pas fournis. Les panneaux peuvent être accrochés sur des grilles ou suspendus avec un fil.

Encombrement total : 5 tubes cartons de 100cm de long x 10cm de diamètre environ (un coffre de voiture classique suffit). Poids total : environ 13kg (tubes de rangement compris)

Public :

Grand public, à partir de 12 ans

Réalisation – Contact :

Conservatoires d'espaces naturels Centre Val de Loire

Bureau de la Réserve Naturelle du Val de Loire

44, rue du Puits Charles 58400 La Charité-sur-Loire

Tél. : 03.86.60.78.25.

Courriel : reservenaturelle-valdeloire@wanadoo.fr

Documents complémentaires :

Divers documents sont disponibles en téléchargement sur les pages internet de la réserve naturelle :

- sur le site de Réserves naturelles de France : www.reserves-naturelles.org/val-de-loire,
- sur le site du Cen Centre Val de Loire : <http://www.cen-centrevaldeloire.org/la-reserve-naturelle-du-val-de-loire>,
- ou sur le site du Cen Bourgogne : http://www.cen-bourgogne.fr/fr/reserve-naturelle-nationale-du-val-de-loire_105.html.

Ils peuvent également vous être fournis en version papier, dans la limite des stock disponibles.

- dépliant de présentation de la Réserve Naturelle du Val de Loire
- programme des animations de l'année en cours
- document de présentation du plan de gestion
- documents d'accompagnement des sentiers de découvertes : sentier de l'île (sentiers des milieux de Loire) à Pouilly-sur-Loire, sentier des Saulières à Herry et sentier « De l'eau et des arbres » à La Charité-sur-Loire (uniquement en téléchargement pour ce dernier ou auprès de l'OT de La Charité-sur-Loire)
- rappel de la réglementation

Peuvent également être mis à disposition (voir conditions particulières dans la convention) :

- un diaporama de présentation de la Réserve Naturelle du Val de Loire (DVD 23 minutes) ;
- une borne d'information, permettant de mettre à disposition les divers dépliants évoqués plus haut, ainsi que de la documentation sur les conservatoires ;

Description :
 Fabrication menuiserie en bois résineux et médium verni.
 Dimension : Hauteur 200 cm X largeur 60 cm.
! Attention : pour le transport, la borne peut être démontée en deux parties mais reste encombrante. Prévoir un véhicule avec un grand coffre (type berlingo ou break).
 2 faces fixes, impression totale sur 2 faces + logo en relief.
Face A :
 une carte permet de situer la réserve naturelle, les principaux accès et les possibilités de visites libres (sentiers de découverte, points de vues, Pavillon du Milieu de Loire)
 2 tablettes pour format universel (2 x 43 cm linéaires) permettront de mettre à disposition les différents documents sur la réserve naturelle : dépliants général de présentation (français, anglais, allemand, hollandais), calendrier d'animation, documents d'information.
Face B :
 - un texte présente rapidement l'enjeu de protection des sites de nidification des oiseaux des grèves et rappelle la réglementation de leur accès.
 1 emplacement pour A4 amovible : cet emplacement sous plexi servira à afficher des informations actualisées fournies par le Conservatoire (équipe de la Réserve Naturelle du Val de Loire) : affiche du programme d'animation, communiqué de presse...

- les aquarelles originales (13 paysages) de Benoît Perrotin : 13 aquarelles encadrées sous-verre 30X50cm. Ces aquarelles ne peuvent être prêtées sans l'exposition.

Les 14 visuels de l'exposition :



2 **Écosystèmes secondaires et bras morts : des lieux de vie temporels**

Les bras morts sont des lieux de vie temporels, caractérisés par la présence de bras morts et de bras morts temporaires. Ils sont riches en biodiversité et jouent un rôle crucial dans le cycle de vie de nombreuses espèces.

Le Crapaud calamite

Cet amphibien est très commun dans les bras morts. Il est capable de survivre dans des conditions difficiles et joue un rôle important dans la chaîne alimentaire.

La Loue d'Anjou

Cette plante aquatique est caractéristique des bras morts. Elle contribue à l'oxygénation de l'eau et à la formation de sédiments.

Les ortogones

Ces insectes sont très communs dans les bras morts. Ils jouent un rôle important dans la décomposition de la matière organique.

3 **La forêt alluviale de bois tendres : des jeunes peupliers qui modifient le paysage**

Ces forêts sont caractérisées par la présence de jeunes peupliers qui modifient le paysage. Elles jouent un rôle important dans la régulation des crues et la formation de sédiments.

Le Castor d'Europe

Cet animal est très commun dans les bras morts. Il joue un rôle important dans la formation de bras morts et de bras morts temporaires.

La Loue d'Anjou

Cette plante aquatique est caractéristique des bras morts. Elle contribue à l'oxygénation de l'eau et à la formation de sédiments.

La Droïche lagénifère

Cette algue est très commune dans les bras morts. Elle joue un rôle important dans la formation de bras morts et de bras morts temporaires.

4 **Les grèves sablonneuses supérieures : de véritables petites déserts ?**

Ces grèves sont caractérisées par la présence de sable et de graviers. Elles jouent un rôle important dans la régulation des crues et la formation de sédiments.

La Renouée du Japon

Cette plante est très commune dans les grèves. Elle contribue à l'oxygénation de l'eau et à la formation de sédiments.

L'Épaveur de Loire

Cet insecte est très commun dans les grèves. Il joue un rôle important dans la décomposition de la matière organique.

Le Perce-oreille des rivages

Cet insecte est très commun dans les grèves. Il joue un rôle important dans la décomposition de la matière organique.

5 **Au rasur des eaux calmes : des marais grêges d'eau**

Ces marais sont caractérisés par la présence d'eau calme et de végétation grêge. Ils jouent un rôle important dans la régulation des crues et la formation de sédiments.

Le Pignoneau jaune

Cette plante est très commune dans les marais. Elle contribue à l'oxygénation de l'eau et à la formation de sédiments.

La Boorbère

Cet insecte est très commun dans les marais. Il joue un rôle important dans la décomposition de la matière organique.

Le Crapetot mangrôtier

Cette plante est très commune dans les marais. Elle contribue à l'oxygénation de l'eau et à la formation de sédiments.

6 **Les grèves de sables et leurs franges vaseuses : des milieux de vie éphémères**

Ces grèves sont caractérisées par la présence de sable et de graviers. Elles jouent un rôle important dans la régulation des crues et la formation de sédiments.

La Nette péroratoire

Cette plante est très commune dans les grèves. Elle contribue à l'oxygénation de l'eau et à la formation de sédiments.

Le Cône tréfle

Cette plante est très commune dans les grèves. Elle contribue à l'oxygénation de l'eau et à la formation de sédiments.

La Palustrine vivipare

Cette plante est très commune dans les grèves. Elle contribue à l'oxygénation de l'eau et à la formation de sédiments.

7 **Les prairies et prairies sèches : des milieux naturels évaillés et arides au bord de l'eau**

Ces prairies sont caractérisées par la présence de végétation sèche et de milieux naturels évaillés. Elles jouent un rôle important dans la régulation des crues et la formation de sédiments.

L'Arrivée d'été

Cette plante est très commune dans les prairies. Elle contribue à l'oxygénation de l'eau et à la formation de sédiments.

La Corneille lisse

Cette plante est très commune dans les prairies. Elle contribue à l'oxygénation de l'eau et à la formation de sédiments.

L'Oedipode sulfure

Cet insecte est très commun dans les prairies. Il joue un rôle important dans la décomposition de la matière organique.

Réserve Naturelle VAL DE LOIRE

8 La forêt alluviale de bois durs : un caractère naturel fort.

Sur une zone de crues régulières, marquée par de fréquents débordements, la forêt alluviale de bois durs est un caractère naturel fort. Elle est constituée de peupliers, de frênes, de hêtres et de chênes. Cette forêt est un habitat pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Le suivi scientifique de la forêt

Le suivi scientifique de la forêt est réalisé par des équipes de chercheurs de l'INRAE, de l'ONF et de l'Université de Tours. Ce suivi permet de mieux connaître l'évolution de la forêt et de mieux la gérer.

L'Essence capucin

Cette essence est caractérisée par sa croissance rapide et sa résistance aux maladies. Elle est présente dans les forêts alluviales de bois durs.

Le Perc-noir

Cette espèce est présente dans les forêts alluviales de bois durs. Elle est caractérisée par sa taille et sa couleur.





Réserve Naturelle VAL DE LOIRE

9 Ruisseau et prairies humides : des milieux naturels entre terre et eau.

Les ruisseaux et les prairies humides sont des milieux naturels très riches en biodiversité. Ils sont situés dans les zones de crues et sont caractérisés par leur végétation et leur faune.

L'Agrotis de Meunier

Cette espèce est présente dans les prairies humides. Elle est caractérisée par sa taille et sa couleur.

Le Batracien en ombelle

Cette espèce est présente dans les ruisseaux. Elle est caractérisée par sa taille et sa couleur.

Les juncus

Cette espèce est présente dans les prairies humides. Elle est caractérisée par sa taille et sa couleur.





Réserve Naturelle VAL DE LOIRE

10 Les pelouses et prairies sèches : une évolution lente vers le boisement.

Les pelouses et prairies sèches sont des milieux naturels très riches en biodiversité. Elles sont situées dans les zones de crues et sont caractérisées par leur végétation et leur faune.

L'Artemisia des sables

Cette espèce est présente dans les pelouses et prairies sèches. Elle est caractérisée par sa taille et sa couleur.

Le Robinier faux-acacia

Cette espèce est présente dans les pelouses et prairies sèches. Elle est caractérisée par sa taille et sa couleur.

L'Alouette lulu

Cette espèce est présente dans les pelouses et prairies sèches. Elle est caractérisée par sa taille et sa couleur.





Réserve Naturelle VAL DE LOIRE

11 La forêt alluviale de bois tendres : le domaine des saules et du peuplier.

La forêt alluviale de bois tendres est un milieu naturel très riche en biodiversité. Elle est constituée de saules et de peupliers. Cette forêt est un habitat pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Le Psyllier noir

Cette espèce est présente dans la forêt alluviale de bois tendres. Elle est caractérisée par sa taille et sa couleur.

Les éties de la forêt alluviale

Ces éties sont des zones de crues très riches en biodiversité. Elles sont caractérisées par leur végétation et leur faune.

Le Larve liserant

Cette espèce est présente dans la forêt alluviale de bois tendres. Elle est caractérisée par sa taille et sa couleur.





Réserve Naturelle VAL DE LOIRE

12 Le bras principal : une dynamique entre puissance et fragilité.

Le bras principal est un milieu naturel très riche en biodiversité. Il est constitué de peupliers et de saules. Ce bras est un habitat pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Les musaigères des estratières

Ces musaigères sont des zones de crues très riches en biodiversité. Elles sont caractérisées par leur végétation et leur faune.

Le Gomphe serpentin

Cette espèce est présente dans les musaigères des estratières. Elle est caractérisée par sa taille et sa couleur.

La Coucou Aïve

Cette espèce est présente dans les musaigères des estratières. Elle est caractérisée par sa taille et sa couleur.





Réserve Naturelle VAL DE LOIRE

13 Les pelouses et prairies sèches : des milieux naturels en surnis.

Les pelouses et prairies sèches sont des milieux naturels très riches en biodiversité. Elles sont situées dans les zones de crues et sont caractérisées par leur végétation et leur faune.

L'étage à bruyères hautes

Cet étage est une zone de crues très riche en biodiversité. Il est caractérisé par sa végétation et sa faune.

La Pie-grièche corcoran

Cette espèce est présente dans l'étage à bruyères hautes. Elle est caractérisée par sa taille et sa couleur.

L'entretien et la restauration

Ces actions sont nécessaires pour maintenir et restaurer les milieux naturels. Elles sont réalisées par des équipes de chercheurs et de gestionnaires.





La borne d'information :





Convention de prêt exposition « La réserve naturelle : quelle diversité ! »



ENTRE :

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire, ci-après dénommé "Le Conservatoire", association à but non lucratif de type Loi 1901 dont le siège social est établi 3 rue de la lionne - 45000 Orléans, désigné organisme co-gestionnaire de la réserve naturelle par convention en date du 24 juillet 1997, représenté par son Directeur Monsieur Breton,

ET :

Nom de l'établissement ou de la structure :

Adresse principale

Téléphone/fax :

Courriel :

représenté par

Ci-après dénommé le "Contractant"

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités de mise à disposition par le Conservatoire de l'exposition « La réserve naturelle : quelle diversité ! » au Contractant. Le descriptif complet de cette exposition est annexé à la présente convention.

Article 2 : Conditions temporaires et financières

L'exposition est prêtée à titre gratuit,

- après dépôt d'un chèque de caution d'un montant de 150 euros, libellé au nom du Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire.

- pour une durée minimale de 2 jours (weekend) et maximale d'un mois.

Cette convention prendra effet au plus tôt le (date jj/mm/aaaa), et expirera au plus tard le..... (date jj/mm/aaaa).

Article 3 : Transport

Les conditions de transport de l'exposition seront précisées entre le Contractant et le Conservatoire à la signature de la convention :

- Le contractant prend l'exposition au bureau de la réserve naturelle (La Charité-sur-Loire – Rdv à convenir au préalable par téléphone).
- Le contractant passe par une société de transport à ses frais.

Le contractant choisit un envoi postal aller-retour à ses frais.

Article 4 : Composition du prêt

Le Contractant reçoit en prêt les éléments de l'exposition suivant (le panneau 0 est prêté par défaut pour la bonne compréhension de l'exposition) :

- Panneau n°0 - Réserve Naturelle du Val de LoireX
- Panneau n°1 - La forêt alluviale de bois durs : une vie intense à tous les étages
- Panneau n°2 - Les bras secondaires et les bras morts : des voies d'eau temporaires
- Panneau n°3 - La forêt alluviale de bois tendres : des jeunes pousses qui modifient le paysage ...
- Panneau n°4 - Les grèves sableuses supérieures : de véritables petits déserts ?
- Panneau n°5 - Au cœur des eaux calmes : des marais gorgés d'eau
- Panneau n°6 - Les grèves de sables et leurs franges vaseuses : des milieux de vie éphémères.
- Panneau n°7 - Les pelouses et prairies sèches : des milieux naturels chauds et arides au bord de l'eau !
.....
- Panneau n°8 - La forêt alluviale de bois durs : un caractère naturel fort
- Panneau n°9 - Ruisseaux et prairies humides : des milieux naturels entre terre et eaux
- Panneau n°10 - Les pelouses et prairies sèches : une évolution lente vers le boisement
- Panneau n°11 - La forêt alluviale de bois tendres : le domaine des saules et du peuplier
- Panneau n°12 - Le bras principal : une dynamique encore puissante mais fragile
- Panneau n°13 - Les pelouses et prairies sèches : des milieux naturels en sursis

Accompagnés de :

- diaporama de présentation de la Réserve Naturelle du Val de Loire (DVD 23 minutes).....
- borne d'information.....
- aquarelles originales de Benoît Perrotin encadrées sous-verre :
 - « Forêt alluviale de bois durs sur les îlots des Loges à Tracy-sur-Loire »
 - « Bras secondaire des Loges à Pouilly-sur-Loire »
 - « Forêt alluviale de bois tendres des îlots des Loges à Couargues ».....
 - « Grève supérieure des Roches à Pouilly-sur-Loire »
 - « Zone humide des Vallées à Couargues »
 - « Grève en amont du pont à Pouilly-sur-Loire »
 - « Pelouse des Aubrets à Mesves-sur-Loire »
 - « Forêt alluviale de bois durs de l'île du Lac à Herry ».....
 - « Ruisseau et prairie humide de Passy à La Chapelle-Montlinard ».....
 - « Prairies et fourrés de La Pointe à La Charité-sur-Loire »
 - « Forêt de bois tendres des îlots de La Pointe à La Charité-sur-Loire ».....
 - « Vue sur le bras principal à La Charité-sur-Loire »
 - « Prairie de l'île du pont de la Batte à La Chapelle-Montlinard »

Le Contractant s'engage à suivre les conseils d'installation et l'ensemble des indications figurant sur le document de prêt de l'exposition. Sauf accord, aucune autre documentation que celle fournie par les gestionnaires de la réserve naturelle ne pourra accompagner l'exposition, en particulier sur la borne d'information.

La date de démontage prévue est le

Le lieu d'utilisation de l'exposition est (adresse) :

.....

Article 5 : Obligations du Contractant

5.1- Le Contractant s'engage à utiliser l'exposition de manière à garantir l'intégrité et la sécurité des éléments qui la composent et des publics qui la visite.

Le Contractant assurera la maintenance courante de l'exposition pendant la durée du prêt.

5.2 – Le Contractant s'engage à souscrire une police d'assurance "clou à clou", sur la base d'une valeur globale de :

- 1 200€ TTC (14 panneaux d'exposition),

- 1 000€ TTC (borne d'information),

- 11 000€ TTC (aquarelles originales),

Total =€ TTC,

couvrant notamment les risques de perte, vol ou détérioration des éléments composant le matériel d'exposition ainsi que la responsabilité civile, tant pendant ses transports que pendant sa présentation dans les locaux de la manifestation. Le Contractant s'engage à fournir une attestation correspondant à cette police avec la présente convention signée.

Si l'exposition est transportée par une société de transport, il convient de souscrire une assurance ad hoc.

En cas de perte, vol ou détérioration, le Conservatoire procédera au remplacement à neuf des éléments concernés et en facturera le coût au contractant.

5.3 - Le Contractant peut reproduire les textes de l'exposition, hors de toute utilisation commerciale et sous réserve expresse d'en informer le Conservatoire et de mentionner l'auteur comme suit : (Réserve Naturelle du Val de Loire, exposition « La réserve naturelle : quelle diversité ! », 2012). La reproduction des photos et illustrations est interdite.

5.4 – Le Contractant s'engage à rendre l'exposition en parfait état de conservation et de propreté et à fournir au retour de l'exposition, la fiche d'état des lieux de l'exposition dûment remplie à la réception puis à la réexpédition de l'exposition.

Article 6 : Obligations du Conservatoire

6.1 – Le Conservatoire s'engage à fournir l'exposition en bon état et avec tous les éléments demandés à la livraison de celle-ci.

6.2 – Le Conservatoire s'engage à informer et conseiller le Contractant sur les modalités d'utilisation de l'exposition durant la durée du prêt. Le Conservatoire ne sera pas en mesure de fournir une assistance technique (montage, démontage...) au Contractant, sauf accord et disposition particulière des deux parties.

Article 7 : Litiges

Tout litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution, de la présente convention est de la compétence exclusive du tribunal d'Orléans.

Fait en deux exemplaires, le.....

à

Pour le Conservatoire
(Prénom, Nom, titre, cachet)

Pour le Contractant
(Prénom, Nom, titre, cachet)

Fiche d'état des lieux

Structure contractante (coordonnées de la personne référente pour le prêt) :

Élément	Etat des lieux à la livraison			Etat des lieux au retour		
	Bon état	Dégradation	Détail de la dégradation	Bon état	Dégradation	Détail de la dégradation
Panneau n°0						
Panneau n°1						
Panneau n°2						
Panneau n°2						
Panneau n°4						
Panneau n°5						
Panneau n°6						
Panneau n°7						
Panneau n°8						
Panneau n°9						
Panneau n°10						
Panneau n°11						
Panneau n°12						
Panneau n°13						
Borne d'information						

Aquarelle « Forêt alluviale de bois durs sur les îlots des Loges à Tracy-sur-Loire »						
Aquarelle « Bras secondaire des Loges à Pouilly-sur-Loire »						
Aquarelle « Forêt alluviale de bois tendres des îlots des Loges à Couargues »						
Aquarelle « Grève supérieure des Roches à Pouilly-sur-Loire »						
Aquarelle « Zone humide des Vallées à Couargues »						
Aquarelle « Grève en amont du pont à Pouilly-sur-Loire »						
Aquarelle « Pelouse des Aubrets à Mesves-sur-Loire »						
Aquarelle « Forêt alluviale de bois durs de l'île du Lac à Herry »						
Aquarelle « Ruisseau et prairie humide de Passy à La Chapelle-Montlinard »						
Aquarelle « Prairies et fourrés de La Pointe à La Charité-sur-Loire »						
Aquarelle « Forêt de bois tendres des îlots de La Pointe à La Charité-sur-Loire »						
Aquarelle « Vue sur le bras principal à La Charité-sur-Loire »						
Aquarelle « Prairie de l'île du pont de la Batte à La Chapelle-Montlinard »						

Conseils d'installation

Où mettre en place cette exposition ?

Dans une salle, sous un préau, le long d'un couloir, sur une scène... Le lieu doit être à l'abri des intempéries (pluie, vent, lumière directe du soleil) et à l'abri des vols.

Comment disposer cette exposition ?

L'exposition est conçue dans un ensemble, il est donc conseillé de l'utiliser au maximum dans sa configuration complète. En cas d'utilisation de certains panneaux seulement, le panneau n°0 est automatiquement inclus au prêt car il est nécessaire à la bonne compréhension du sujet.

Espaces de lisibilité et de circulation :

Pour un bon confort de lecture et de circulation un espace de 2,5m à 3m face aux panneaux est conseillé ; pensez à prévoir cet espace lors de l'installation de l'exposition.

Comment monter cette exposition ?

L'exposition est montable par une seule personne.

Durée de montage et démontage approximative (pour 14 panneaux, hors supports) : 20 à 30 minutes.

Conseils de montage :

Passer du fil de fer ou des cordelettes dans les trous de fixation situés dans les baguettes en bois en haut et en bas des bâches pour les fixer à vos supports (grilles ou autre) aux quatres angles.

Rangement :

Sur chaque tube en carton sont indiqués les numéros des panneaux qu'il contient. Veillez donc à ranger chaque panneau dans le carton qui lui est propre.

Entretien courant des visuels :

Les panneaux sont nettoyables à l'eau légèrement savonneuse avec un chiffon propre (type chiffon micro fibre)

! L'utilisation d'acétone, white spirit ou tout autre produit chimique pouvant dégrader les panneaux est interdite.

Nous vous souhaitons une bonne exposition !

Questionnaire retour

Dans une préoccupation constante d'améliorer nos actions, nous vous invitons à remplir ce questionnaire suite à l'utilisation de l'exposition « La réserve naturelle : quelle diversité ! ». En complément, n'hésitez pas à joindre vos supports de communication réalisés à l'occasion de la mise en place de l'exposition (affiche, programme, communiqué de presse, mailing...), documents d'accompagnement pédagogique et photographies.

1 – Dans quelle cadre avez-vous présenté cette exposition (réunion, animation scolaire, animation grand-public...)? A quel public la destiniez-vous ? Combien de personnes l'ont visitée ?

2 – Que pensez-vous de l'utilisation de cette exposition (pertinence du contenu par rapport au sujet, par rapport à votre structure ou votre manifestation, par rapport au public visé, conditions d'utilisation et de manutention...)?

3 – Le montage/démontage des panneaux vous a semblé :

Simple

Malaisé (expliquer pourquoi) :

4 – Le contenu des panneaux vous a semblé :

Langage simple <input type="checkbox"/> Langage trop compliqué <input type="checkbox"/>	Contenu intéressant <input type="checkbox"/> Contenu inadapté <input type="checkbox"/>	Bien illustré <input type="checkbox"/> Illustrations inadaptées <input type="checkbox"/>
Précisez :	Précisez :	Précisez :

5 - Quels retours du public avez-vous eus sur cette exposition ?

6 – Pensez-vous que cette exposition décrit bien les milieux naturels de Loire ?

7 – Que rajouteriez-vous à cette exposition (thèmes complémentaires, supports complémentaires...)?

Merci de nous retourner ce questionnaire avec l'exposition
ou par courrier à : Réserve Naturelle du Val de Loire 44, rue du Puits Charles 58400 La Charité-sur-Loire

Ou par mail : reservenaturelle-valde Loire@wanadoo.fr